

**Montréal.** — Enfants de S. François, voulez-vous soulager les malades confiés à vos soins ? essayez le moyen qui nous a si bien réussi. Nous étions réunies autour d'une de nos Soeurs qui souffrait tellement qu'elle nous faisait pitié. Ne pouvant la guérir nous priâmes pour elle notre bon Père S. François, en récitant les douze *pater, ave et gloria*. L'effet fut immédiat, les douleurs disparurent et le sommeil s'ensuivit.

DES TERTIAIRES

**Sainte-Sophie.** — Je pleurais la disparition de mon fils qui faisait l'enfant prodigue depuis cinq mois. Je confiai dans une lettre à S. François mes peines et mes demandes. Peu après, le coupable nous revenait bien contrit et bien résolu de réparer sa faute.

DAME NANTEL.

**Montréal.** — Une personne était tourmentée par des peines intérieures auxquelles s'ajoutaient les préoccupations de ses revers temporels. Ceux qui l'observaient sans pouvoir la consoler, redoutaient qu'une aliénation mentale ne fût la conséquence de ses épreuves. Un jour, elle vit aux mains d'une amie un scapulaire de S. François, et elle se dit aussitôt " si tu portais ce scapulaire, tu serais guérie " Ce qu'elle fit et le calme revint avec le bonheur dans son âme, en même temps ses affaires prirent une meilleure tournure.

:o:

REMERCIEMENTS ADRESSÉS  
A  
NOTRE BON FRÈRE DIDACE

**DÉCLARATION.** — Dans la publication des faits attribués par nos Correspondants à l'intercession du Frère Didace, nous déclarons n'avoir jamais prétendu et ne vouloir en aucune façon antéposer sur le jugement de notre Mère la sainte Eglise Romaine à laquelle nous en laissons l'appréciation.

**AVIS.** — Dans le but de travailler à l'introduction de la cause du Frère Didace, nous prions toutes les personnes qui ont obtenu de lui quelque faveur signalée et bien constatée de nous en donner connaissance. *Nulle relation ne sera publiée à moins d'être contresignée par un prêtre, et par un médecin, s'il s'agit d'une guérison, et accompagnée de l'adresse complète de la personne qui demande la publication.* Nous garderons toute la discréction exigée, et toutes les relations seront publiées dans l'ordre de leur réception.

**Ste-Cunégonde.** — 11 Juin. Depuis près d'un an, mon mari était sans ouvrage, et nous en étions complètement découragés. Avec les Pères Franciscains, nous avons demandé le secours du Bon Frère, et nous sommes exaucés ; mon mari est placé et nous avons du pain. Dame L. L'ARCHEVÈQUE.